

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN ISO 15005:2017

### **Véhicules routiers - Aspects ergonomiques du transport et des systèmes de commande - Principes de gestion du dialogue et procédures de**

Straßenfahrzeuge - Ergonomische  
Aspekte von Fahrerinformations- und -  
assistenzsystemen - Grundsätze des  
Dialogmanagements und

Road vehicles - Ergonomic aspects of  
transportation and control systems -  
Dialogue management principles and  
compliance procedures (ISO 15005:2017)

03/2017



## **Avant-propos national**

Cette Norme Européenne EN ISO 15005:2017 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 15005:2017.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

## Véhicules routiers - Aspects ergonomiques du transport et des systèmes de commande - Principes de gestion du dialogue et procédures de conformité (ISO 15005:2017)

Straßenfahrzeuge - Ergonomische Aspekte von Fahrerinformations- und -assistenzsystemen - Grundsätze des Dialogmanagements und Konformitätsprüfungen (ISO 15005:2017)

Road vehicles - Ergonomic aspects of transportation and control systems - Dialogue management principles and compliance procedures (ISO 15005:2017)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 23 février 2017.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles**

## Sommaire

	Page
<b>Avant-propos européen .....</b>	<b>3</b>

## Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 15005:2017) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 22 “Véhicules routiers” en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 278 “Systèmes de transport intelligents”, dont le secrétariat est tenu par NEN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en septembre 2017, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en septembre 2017.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document remplace l'EN ISO 15005:2002.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

### Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 15005:2017 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 15005:2017 sans aucune modification.

---

---

**Véhicules routiers — Aspects  
ergonomiques du transport et des  
systèmes de commande — Principes  
de gestion du dialogue et procédures  
de conformité**

*Road vehicles — Ergonomic aspects of transportation and control  
systems — Dialogue management principles and compliance  
procedures*



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
copyright@iso.org  
www.iso.org

# Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>v</b>
<b>1 Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2 Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3 Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4 Application</b> .....	<b>5</b>
<b>5 Principes de dialogue</b> .....	<b>5</b>
5.1 Généralités.....	5
5.2 Adapté à une utilisation pendant la conduite.....	5
5.2.1 Explication du principe.....	5
5.2.2 Compatibilité avec la conduite.....	6
5.2.3 Simplicité.....	7
5.2.4 Synchronisation/priorités.....	8
5.3 Adapté à la tâche TICS.....	10
5.3.1 Explication du principe.....	10
5.3.2 Cohérence.....	10
5.3.3 Contrôlabilité.....	11
5.4 Adapté au conducteur.....	13
5.4.1 Explication du principe.....	13
5.4.2 Présentation autodéscriptive.....	13
5.4.3 Conformité aux attentes du conducteur.....	13
5.4.4 Tolérance aux erreurs.....	14
5.4.5 Capacité d'apprentissage.....	15
<b>Bibliographie</b> .....	<b>16</b>